



« On a voulu créer un métier de la performance énergétique qui n'existe pas »

Le président de la Capeb, la confédération des entreprises artisanales du bâtiment, Jean-Christophe Repon ne décolère pas. La réglementation et plus particulièrement « l'exclusivité » du label RGE constitueraient selon lui un frein à l'activité du secteur. La réussite de la transition écologique en dépend.

Entre la baisse d'activité de la construction et la diminution des carnets de commandes, est-ce que cela va si mal que ça dans le bâtiment aujourd'hui ?

« Si on veut être totalement objectif, le secteur de la construction neuve dévise au minimum de -1,5 % par an et cela sur le long terme. La politique de zéro artificialisation des sols et la suppression de la loi Pinel (dispositif de défiscalisation pour les investissements locatifs) vont demander à la promotion immobilière de revoir son modèle économique. Pour le reste, la rénovation entretien et la rénovation énergétique - qui constituent les secteurs les plus porteurs pour les artisans du bâtiment - reculent pour la première fois depuis trois ans. C'est pour nous le véritable signal d'alerte, d'autant plus que ces secteurs étaient très dynamiques depuis des années. C'est pour cela que nous sommes très vigilants et que nous avons émis des propositions visant à lever les freins à cette activité. »

Ces propositions s'articulent essentiellement autour d'une idée : la simplification adminis-

trative. Vous y croyez vraiment ?

« Même si c'est un peu utopiste, oui j'y crois encore. Quand on est à la tête d'une organisation patronale comme la mienne, on se doit de porter cette parole. Cela fait des années que des mesures politiques ont été lancées autour de la simplification administrative. Il y a même un ministère qui existe sur cette question (NDLR : direction interministérielle de la transformation publique) et visiblement on a du mal à prendre une décision politique simple. Et pourtant, les solutions sont là. Si MAPrime-Renov'ne décolle pas, par exemple, c'est bien parce qu'il n'y a pas suffisamment d'entreprises réglementairement habilitées à s'en occuper. »

« Personne ne veut s'embêter à demander un label pour être payé dans trois mois »

Le gouvernement annonce une rallonge budgétaire de 1,6 milliard pour la rénovation énergétique des logements. Ce n'est pas ce qu'il faut faire ?

« Si, c'est ce qu'il faut faire. Cela permet de dynamiser le

secteur et d'attirer l'attention des particuliers en fléchant des aides supplémentaires. Mais actuellement le delta entre l'investissement financier nécessaire et la réalité des aides n'incite pas les gens à s'engager dans la démarche de la rénovation énergétique. Ni les entreprises du bâtiment d'ailleurs. C'est pour cela que 2 % seulement de l'activité du bâtiment est aujourd'hui consacrée à la transition écologique. S'il y avait un contrôle *a posteriori* de l'ensemble du chantier de rénovation comme pour les travaux d'isolation par exemple et pas seulement ce label RGE (« Reconnu garant de l'environnement », destiné aux entreprises spécialisées dans la rénovation énergétique, NDLR), beaucoup plus d'entreprises s'engageraient sur ce type de travaux. Le gouvernement semble avoir peur que des entreprises soi-disant incompetentes récupèrent le marché. »

Les petites entreprises du bâtiment pâtissent encore de mauvaises réputations ?

« Sur les presque 600 000 petites entreprises qui existent actuellement en France, dans le secteur du bâtiment, une

très grande majorité sont largement compétentes. Ce que l'on nous demande de faire est la stricte application des règles de l'art. On ne fabrique pas un réacteur nucléaire. On isole, on ventile et on change le mode d'énergie d'une maison. C'est ni plus ni moins que la base de notre métier.

Je comprends que le gouvernement s'assure du bien-fondé des dépenses publiques, mais on a voulu créer un nouveau métier de la performance énergétique qui, pour nous, n'existe pas. Personne ne veut se spécialiser dans la rénovation énergétique et donc personne ne veut s'embêter à demander un label RGE, pour être payé dans trois à six mois. »

Le ministère de la Transition écologique s'est engagé à prendre un arbitrage sur vos propositions en octobre. Vous avez bon espoir d'être entendu ?

« Je n'ai en réalité qu'une seule chose à dire au gouvernement : si vous ne prenez pas ces mesures de bon sens - qui d'ailleurs ne sont pas des cadeaux à l'artisanat mais la juste illustration d'une réalité économique - l'échec de la politique gouvernementale sur la transition écologique sera notre manque d'activité et pas l'inverse. Nous sommes là pour répondre aux commandes, mais si rien n'est fait, on ne tiendra pas les objectifs de transition écologique. » ■



Jean-Christophe Repon a été réélu pour un deuxième mandat en avril à la tête de la Capeb. Pour cet ancien trois-quarts centre du rugby club de Toulon, la réussite de la transition écologique est affaire de règles. Photo Capeb@M ikael Lafontan

Propos recueillis par Boris Ivanoff

